

VIE D'HENRI PLANCHAT

(Suite)

Le moment du sacrifice définitif approchait. Un moment cependant on put croire que Dieu laisserait encore le prêtre du peuple au milieu de ses pauvres. La mère du P. Planchat se rendit auprès du ministre de la Justice, le citoyen Protot, qui la reçut le cigare aux lèvres. Le farouche communard fut obligé de prêter l'oreille à la prière de cette mère venant demander la vie de son fils. Pour se débarrasser et sans doute aussi subjugué par le courage de cette femme chrétienne, signa la mise en liberté du P. Planchat.

Mme Planchat courut à la prison de Mazas, son fils venait d'être transporté à la Roquette. Elle y courut hors d'elle-même ; mais les rues sont coupées par les barricades, finalement elle est arrêtée par les soldats et lorsqu'elle retrouve sa liberté, son fils était tombé sous les balles des fédérés.

L'AGONIE

Dans le trajet de Mazas à la Roquette, le P. Planchat put se confesser à un de ses compagnons et lui-même confessa le P. Olivaint. A la Roquette il occupa la cellule voisine de celle occupée par M. l'abbé Seigneret, jeune séminariste. Il faisait chaque matin la méditation à haute voix pour lui et son jeune compagnon.

Une grande consolation était réservée aux détenus. Les Rvds Pères Jésuites avaient reçu chacun une hostie consacrée, dissimulée sous le panier aux provisions. On partagea le précieux viatique entre tous les prêtres.

A mesure que l'heure de l'immolation approche, la joie remplit son âme et chasse toute préoccupation.

" Nous sommes très positivement otages, par conséquent, bons à fusiller d'un moment à l'autre, " écrivait-il, quelques jours avant sa mort. Nous avons pu nous confesser, notre sacrifice est fait.—Et plus loin : — " Je ne suis pas triste, je t'assure "

L'armée régulière s'emparait de Paris : la Commune